

SOCIÉTÉ DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA FAMILLE DU SUD DE L'ALBERTA

ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2025

SOCIÉTÉ DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA FAMILLE DU SUD DE L'ALBERTA

ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2025

CONTENU

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	
État des résultats	3
État de l'évolution de l'actif net	4
État de la situation financière	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 11

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de Société de la Petite Enfance et de la Famille du Sud de l'Alberta

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Société de la Petite Enfance et de la Famille du Sud de l'Alberta, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2025, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Société de la Petite Enfance et de la Famille du Sud de l'Alberta au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et responsable de la gouvernance pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du centre à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le centre ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du centre.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celle-ci résulte de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

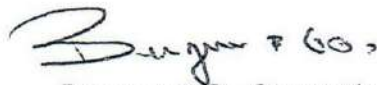


En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du centre;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du centre à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le centre à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Edmonton, AB
15 mai 2025



Bergeron & Co. Comptables Professionnels Agréés

SOCIÉTÉ DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA FAMILLE DU SUD DE L'ALBERTA
ÉTAT DES RÉSULTATS
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
PRODUITS		
Family Resource Network	681 787 \$	200 000 \$
Autres subventions (Note 11)	248 330	300 289
Agence de santé publique du Canada	212 885	212 885
Activités	80 646	53 355
Amortissement des apports reportés (Note 9)	28 062	24 615
Casino	17 441	48 077
Dons	6 085	2 480
Intérêts	586	19
Inscriptions à la bibliothèque	<u>570</u>	<u>1 080</u>
	<u>1 276 392</u>	<u>842 800</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	617 309	476 799
Charge locative (Note 10)	126 656	82 111
Frais de consultations	77 904	59 579
Matériel et équipement	75 826	56 279
Fournitures de bureau	70 482	40 534
Déplacement	40 802	16 895
Publicité et promotion	38 149	2 503
Frais de réparations et d'entretien	37 227	5 031
Frais du véhicule	30 382	-
Amortissement des immobilisations	28 540	25 210
Honoraires professionnels	22 664	20 450
Formation pratique	16 154	14 094
Assurances	7 305	6 575
Téléphone	4 943	3 525
Frais bancaires	2 885	2 227
Frais de déménagement	<u>-</u>	<u>3 908</u>
	<u>1 197 228</u>	<u>815 720</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>79 164</u> \$</u>	<u><u>27 080</u> \$</u>

SOCIÉTÉ DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA FAMILLE DU SUD DE L'ALBERTA
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025

ACTIF NET	Investis en <u>immobilisations</u>	Grevé <u>d'affectation</u>	Non grevé <u>d'affectation</u>	Total <u>2025</u>	Total <u>2024</u>
Solde au début de l'exercice	456 \$	- \$	85 164 \$	85 620 \$	58 540 \$
Excédent des produits sur les charges	(478)	-	79 642	79 164	27 080
Investis en immobilisations corporelles	<u>434</u>	<u>-</u>	<u>(434)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>412</u> \$	<u>-</u> \$	<u>164 372</u> \$	<u>164 784</u> \$	<u>85 620</u> \$

SOCIÉTÉ DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA FAMILLE DU SUD DE L'ALBERTA
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
31 mars 2025

ACTIF	<u>2025</u>	<u>2024</u>
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse (Note 3)	515 182 \$	152 211 \$
Comptes à recevoir (Note 4)	793	2 957
TPS à recevoir	9 614	5 254
Placements (Note 5)	89 000	2 578
Frais payés d'avance	<u>37 528</u>	<u>13 140</u>
TOTAL ACTIF À COURT TERME	652 117	176 140
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 6)	<u>172 306</u>	<u>198 026</u>
TOTAL DE L'ACTIF	<u>824 423</u> \$	<u>374 166</u> \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Fournisseurs et charges à payer	40 605 \$	27 132 \$
Salaires et cotisations sociales à payer	37 696	9 525
Dépôts reçus des clients	6 726	18 188
Revenus reportés (Note 8)	<u>402 718</u>	<u>36 131</u>
TOTAL DU PASSIF À COURT TERME	487 745	90 976
APPORTS REPORTÉS LIÉS AUX IMMOBILISATIONS (Note 9)	<u>171 894</u>	<u>197 570</u>
TOTAL DU PASSIF	<u>659 639</u>	<u>288 546</u>
ACTIF NET		
Actif net investi en immobilisations corporelles	412	456
Actif net non grevé d'affectation	<u>164 372</u>	<u>85 164</u>
TOTAL DE L'ACTIF NET	<u>164 784</u>	<u>85 620</u>
TOTAL DU PASSIF ET DE L'ACTIF NET	<u>824 423</u> \$	<u>374 166</u> \$

Approuvé par les Administrateurs:

_____, Administrateur

_____, Administrateur

SOCIÉTÉ DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA FAMILLE DU SUD DE L'ALBERTA
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	79 164 \$	27 080 \$
Additionner (déduire):		
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des apports reportés	(28 062)	(24 615)
Amortissement des immobilisations corporelles	28 540	25 210
Intérêts réinvestis	<u>-</u>	<u>(19)</u>
Changement net des éléments sans effet sur la trésorerie	79 642	27 656
 Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Comptes clients	14	3 554
Intérêts à recevoir	(507)	-
Subventions à recevoir	2 657	(2 657)
Taxes sur les produits et services	(4 359)	(1 248)
Frais payés d'avance	(24 388)	5 467
Fournisseurs et charges à payer	13 470	14 708
Apports reportés	366 587	(16 873)
Salaires et cotisations sociales à payer	28 171	(20 409)
Revenus reportés	<u>(11 462)</u>	<u>18 188</u>
	<u>449 825</u>	<u>28 386</u>
 ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Apports reçus pour achat d'immobilisations	<u>2 387</u>	<u>172 766</u>
 ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Achats d'immobilisations corporelles	(2 819)	(172 766)
Produits de disposition de placements	5 215	-
Achats de placements	<u>(91 637)</u>	<u>-</u>
 Augmentation nette de l'encaisse	362 971	28 386
 Encaisse au début de l'exercice	<u>152 211</u>	<u>123 825</u>
 Encaisse à la fin de l'exercice	<u>515 182 \$</u>	<u>152 211 \$</u>

SOCIÉTÉ DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA FAMILLE DU SUD DE L'ALBERTA
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2025

1. OBJECTIF DE L'ORGANISME ET DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

La Société de la petite enfance et de la famille du Sud de l'Alberta est un organisme sans but lucratif constitué le 4 mai 2007 en vertu de la « Societies Act » de la province de l'Alberta, et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. La société opère sous le nom de Centre d'appui familial (le centre). Le centre propose des programmes et des ressources en français dans les domaines du soutien parental et du développement des enfants de 0 à 18 ans.

91 % (2024 - 90 %) des revenus du centre proviennent de subventions.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers du centre ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif et les principales méthodes comptables suivantes ont été appliquées:

Utilisation d'estimations

- a) Dans la préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit procéder à des estimations telles que la durée de vie utile des immobilisations et la dépréciation des actifs à long terme, l'amortissement des apports reportés ainsi que sur les montants des produits et des charges de l'exercice. Ces estimations sont revues périodiquement et des ajustements sont apportés aux résultats de l'exercice au cours duquel ils sont connus.

Comptabilisation des produits

- b) Le centre applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports (subventions et casino). Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports affectés à l'achat d'immobilisations corporelles qui seront amorties sont reportés. Ils seront comptabilisés en produits selon la même méthode que celle suivie pour l'amortissement des immobilisations corporelles acquies.

Les revenus provenant des activités, dons, inscriptions et autres sont comptabilisés à titre de produits au moment où ils sont perçus.

SOCIÉTÉ DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA FAMILLE DU SUD DE L'ALBERTA
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2025

Instruments financiers

- c) Le centre évalue initialement tous ses actifs financiers et tous ses passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et tous ses passifs financiers au coût après amortissement.
- Les actifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent l'encaisse, les comptes et subventions à recevoir (le cas échéant) et les placements.
- Les passifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent les fournisseurs et charges à payer ainsi que les salaires et cotisations sociales à payer.
- Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

- d) Les équivalents de trésorerie comprennent les comptes bancaires et les dépôts à terme très liquides qui sont facilement convertibles en trésorerie et ont une échéance inférieure à trois mois à compter de leur date d'acquisition.

Immobilisations corporelles

- e) Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties annuellement sur leur durée de vie utile estimative à l'aide des taux et méthodes présentés ci-dessous, à l'exception de l'année d'acquisition où le taux est réduit de moitié.

Matériel informatique	5 ans	Amortissement linéaire
Mobilier et agencement	10 ans	Amortissement linéaire
Améliorations locatives	10 ans	Amortissement linéaire
Améliorations locatives - bibliothèque	3 ans	Amortissement linéaire
Mobilier et agencement - bibliothèque	10 ans	Amortissement linéaire

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour le centre, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle doit être comptabilisé en charges dans l'état des résultats.

Apports reçus sous forme de services et matériel

- f) Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider le centre à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers. Les apports sous forme de matériel sont évalués à leur juste valeur.

Dépréciation

- g) Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration soit directement, soit par l'ajustement du compte provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

SOCIÉTÉ DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA FAMILLE DU SUD DE L'ALBERTA
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2025

3. ENCAISSE GREVÉE D'AFFECTION

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Encaisse grevée d'affectation externe - revenus reportés	402 718 \$	36 161 \$
Dépôts reçus des clients	<u>6 726</u>	<u>18 188</u>
Total de l'encaisse grevée d'affection	409 444	54 349
Encaisse non grevée d'affectation externe	<u>105 738</u>	<u>69 476</u>
	<u><u>515 182</u></u> \$	<u><u>123 825</u></u> \$

4. COMPTES À RECEVOIR

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Intérêts à recevoir	507 \$	- \$
Comptes clients	286	300
Subventions à recevoir	<u>-</u>	<u>2 657</u>
	<u><u>793</u></u> \$	<u><u>2 957</u></u> \$

5. PLACEMENTS

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Dépôt à terme à taux variable estimé à 2,50%, échéant en janvier 2026	84 000 \$	- \$
Dépôt à terme, 2,25%, échéant en octobre 2025 (Note 7)	5 000	-
Dépôt à terme, 2,25%, échu en juin 2024	<u>-</u>	<u>2 578</u>
	<u><u>89 000</u></u> \$	<u><u>2 578</u></u> \$

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>Coût</u>	<u>Amortissement Cumulé</u>	<u>Valeur comptable nette</u>	
			<u>2025</u>	<u>2024</u>
Améliorations locatives	160 985 \$	23 865 \$	137 120 \$	150 259 \$
Améliorations locatives - bibliothèque	30 108	30 108	-	5 021
Mobilier et agencement - bibliothèque	33 199	13 501	19 698	23 017
Mobilier et agencement	29 052	17 993	11 059	12 918
Matériel informatique	<u>16 730</u>	<u>12 301</u>	<u>4 429</u>	<u>6 811</u>
	<u><u>270 074</u></u> \$	<u><u>97 768</u></u> \$	<u><u>172 306</u></u> \$	<u><u>198 026</u></u> \$

SOCIÉTÉ DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA FAMILLE DU SUD DE L'ALBERTA
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2025

7. CARTE DE CRÉDIT

Le centre possède deux cartes de crédit autorisée au montant total de 5,000 \$ portant intérêt au taux de 19,99 %. La carte de crédit est garantie par le dépôt à terme au montant de 5 000 \$ (2024 - 2 578 \$). Le solde impayé à la fin de l'année est de 3 631 \$ (2024 - 1 909 \$) et est inclus dans les fournisseurs et charges à payer.

8. REVENUS REPORTÉS

	Solde au début	Fonds reçus	Fonds utilisés	Solde à la fin
Family Resource Network	- \$	1 056 000 \$	681 787 \$	374 213 \$
Casino	36 131	48	17 441	18 738
Patrimoine Canada	-	70 670	63 795	6 875
City of Calgary	-	130 950	128 058	2 892
	<u>36 131 \$</u>	<u>1 257 668 \$</u>	<u>891 081 \$</u>	<u>402 718 \$</u>

9. APPORTS REPORTÉS LIÉS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés liés aux immobilisations corporelles représentent les apports affectés à laquelle des immobilisations du centre ont été achetés. Les changements dans le solde des apports reportés liés aux immobilisations pour la période sont comme suit:

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Solde d'ouverture	197 570 \$	49 420 \$
Subventions utilisées pour achats d'immobilisations	2 386	172 765
Montants amortis au revenu	<u>(28 062)</u>	<u>(24 615)</u>
Solde de fermeture	<u>171 894 \$</u>	<u>197 570 \$</u>

SOCIÉTÉ DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA FAMILLE DU SUD DE L'ALBERTA
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2025

10. ENGAGEMENTS

Le centre s'est engagé, en vertu de 2 baux, à verser un montant total 1 163 457 \$ pour la location d'espaces de bureau échéant en novembre 2029 et mars 2033. Les paiements minimum requis au cours de cinq prochains exercices se détaillent comme suit et inclus une estimation pour les frais d'opération et les impôts fonciers :

2026	194 832 \$
2027	194 832
2028	195 159
2029	195 812
2030	<u>155 769</u>
	<u>936 404 \$</u>

De plus, le centre a signé un contrat pour la location pour un véhicule jusqu'en septembre 2027 pour un montant total de 32 435 \$. Les paiements minimum requis jusqu'à la fin du contrat sont présentés ci-dessous:

2026	12 974
2027	12 974
2028	<u>6 487</u>
	<u>32 435</u>

11. AUTRES SUBVENTIONS

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
City of Calgary	128 058 \$	183 105 \$
Patrimoine Canadien	63 795	64 375
Petite enfance en santé	32 600	46 908
CIP	16 875	-
Jeunesse Canada au travail	7 002	3 881
Autres	<u>-</u>	<u>2 020</u>
	<u>248 330 \$</u>	<u>300 289 \$</u>

12. INSTRUMENTS FINANCIERS

Le centre, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques.

Risque de crédit :

Le centre est exposée à un risque de crédit sur les comptes clients, intérêts et les subventions à recevoir.

Risque de liquidité :

Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses comptes fournisseurs, charges à payer et salaires et cotisations sociales à payer.